



June 7th, 2018 (*Ratified by the Capitol Theatre Board of Directors*)

RE: TICKETING POLICY

In order to assure professional service to our clients and patrons, tickets to ALL events at the Capitol complex must be sold through the Capitol Theatre Box Office. No person shall be granted admission to an event at the Capitol without being in possession of a ticket issued by the Corporation.

RE: MEMBERSHIP PROGRAM

Tickets for performances at the Capitol will go on sale exclusively to our members during a 24 to 48-hour presale period. Should your organization also have a member's program, Capitol members will benefit from the same member' pricing and advantages.

RE: HST, CIF, Method of delivery

- All ticket prices include a \$4.50 Capital Improvement Fund fee (CIF). Since 1992, over \$4.5 million has been invested in maintaining the Capitol as the premiere performing arts center in Southeastern NB. This money comes from the Capital Improvement Fund, along with matching grants from the City of Moncton and Canadian Heritage. The money is invested in technical equipment and building improvements to ensure that the facility is the best it can be.
- HST, where applicable, will be added to ticket price, which includes C.I.F.
- All on-line purchases are subject to a \$5.00 per order surcharge, by mail: \$2.00 per order and are subject to HST.

RE: REFUND POLICY

Any performance cancelled either by the Capitol Theatre, its clients, or artists, will be eligible for a full refund. Otherwise, we will be happy to exchange your tickets for an account balance (less any service charges) prior to the performance in the event that you are unable to attend. (This must take place at least 3 hours before the performance.) Tickets must be returned to the box office in order to receive your account balance. We cannot exchange tickets to a performance that has already taken place.

Le 7 juin 2018 (*Ratifié par le Conseil d'administration du Théâtre Capitol*)

POLITIQUE DE BILLETTERIE

Afin d'assurer un service professionnel à tous nos clients et spectateurs, les billets pour TOUS les événements au complexe du Capitol doivent être vendus par le biais de la billetterie du Théâtre Capitol. Seuls les spectateurs détenant un billet émis par le Théâtre Capitol seront admis dans la salle.

PROGRAMME DE MEMBRE

Les billets pour les performances au Capitol iront en vente à nos membres pour une période exclusive de 24 à 48 heures. Si votre organisme détient aussi un programme de membres, les membres du Capitol bénéficieront des mêmes bénéfices et prix spéciaux.

TVH, FAC, Livraison

- Tous les prix de billets comprennent un frais de 4,50 \$ pour le Fonds d'amélioration du capital (FAC). Depuis 1992, plus de 4,5 millions \$ ont été investis dans l'édifice, afin que le Capitol demeure la salle de spectacle par excellence, au sud-est du N.-B. Cet argent provient du Fonds d'amélioration du capital, ainsi que des fonds de contrepartie de la part de la Ville de Moncton et de Patrimoine canadien. Les sommes sont investies dans de l'équipement technique et des améliorations à l'édifice pour que le complexe soit à son meilleur.
- S'il y a lieu, la TVH s'ajoutera au prix du billet, qui comprend le F.A.C.
- Un frais de 5,00 \$ sera ajouté à toutes les commandes d'achats en ligne; un frais de 2,00 \$ s'ajoute pour les livraisons postales et sont assujettis à la TVH.

POLITIQUE DE REMBOURSEMENT

Un remboursement complet sera émis pour toute performance annulée soit par le Théâtre Capitol, ses clients ou par l'artiste. Autrement, il nous fera plaisir d'échanger vos billets pour un crédit à notre billetterie (moins les frais de services) avant le spectacle, si vous êtes dans l'impossibilité d'y assister. (Cet échange doit avoir lieu au moins 3 heures avant le spectacle.) Les billets doivent être retournés à la billetterie afin de recevoir le crédit à votre compte. Nous ne pouvons échanger de billet une fois que le spectacle a eu lieu.